

**Maître Bertrand CAHN**, AARPI CAHN CHABANNE, Avocats associés au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Ferragus, 93300 AUBERVILLIERS. **Tél. : 01 48 34 14 40**

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le MARDI 18 MAI 2021 à 13 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire des dites audiences (salle 1), **EN UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à ROSNY-SOUS-BOIS (93)**  
**9 rue Paul Cavaré**

Cadastré section AF, numéro de plan 165 pour une contenance de 132 m<sup>2</sup>

LOT N° 3 : Au premier étage, porte droite sur le palier, **UN APPARTEMENT**  
composé d'une entrée, d'une salle à manger, d'une chambre avec penderie,  
d'une cuisine et d'un cabinet d'aisances (w.-c. avec lave-mains).

**SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **35,95 m<sup>2</sup>**. Et les 79/1.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. de l'immeuble.

LOT N° 15 : Au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 15. Et les 4/1.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. de l'immeuble.

**Observation** : Ces lots ont fait l'objet d'un procès-verbal de constat dressé le 29 juin 2020 par Maître COUVILLERS, Huissier de Justice à DRANCY (93).

► **Les lieux sont INOCCUPES**

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 9 rue Paul Cavaré à ROSNY-SOUS-BOIS (93110)**, représenté par son Syndic Madame VILLIERS Geneviève, exerçant sous l'enseigne « Cabinet CONUS », née le 17 février 1947 à NEUILLY-PLAISANCE (93), de nationalité française, administratrice d'immeuble, 39 rue Carnot à NEUILLY-PLAISANCE (93360), inscrite au R.C.S. de BOBIGNY sous le numéro 339 782 013.

Ayant pour Avocat Maître Bertrand CAHN, AARPI CAHN CHABANNE, Avocats associés au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Et en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY en date du 3 juillet 2019, devenu définitif.

---

**MISE A PRIX : 20.000 Euros** (Vingt mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

---

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BOBIGNY.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

---

Fait et rédigé à AUBERVILLIERS (93), le 25 mars 2021 - Signé : Maître Bertrand CAHN

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/07169

- A **Maître Bertrand CAHN**, AARPI CAHN CHABANNE, Avocats associés au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Ferragus, 93300 AUBERVILLIERS, **Tél. : 01 48 34 14 40**

**Sur les lieux pour visiter le MARDI 4 MAI 2021 de 10 h 00 à 11 h 00**

**(Port du masque obligatoire)**